

Jeanne HOMINAL

Commissaire aux Comptes

34, avenue Félix-Faure
69007 LYON

Tél. 04 78 58 34 53

Fax 04 78 58 78 13

Inscrite au tableau de la C.R.C.C. de Lyon

EQUISOL

Siège social : 8 Quai Maréchal Joffre- 69002 LYON

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Jeanne HOMINAL

Commissaire aux Comptes

34, avenue Félix-Faure

69007 LYON

Tél. 04 78 58 34 53

Fax 04 78 58 78 13

Inscrite au tableau de la C.R.C.C. de Lyon

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de EQUISOL tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de EQUISOL à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatif à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé pour porter l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 20 Octobre 2008

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.

Jeanne Hominal
Commissaire aux comptes

ANNEXE

2007

1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

- Préparation en 2007 d'un salon Européen réalisée sur 2008. Le total du bilan a doublé par rapport à 2006.

2 PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels comprennent :

- Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007 dont le total est de 221.892,95 € contre 102 998,13 € au 31/12/2006.
- Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme simplifié et dégageant un résultat déficitaire de 9 269.31 €.
- L'annexe.

La présentation des comptes est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

3 CONVENTIONS ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2007 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n° 99-01 du Comité de la réglementation comptable, spécifique aux associations.

Les textes et les principes comptables en vigueur ont été respectés.

❖ AMORTISSEMENTS ET IMMOBILISATIONS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage pour l'association :

- Matériel de bureau et informatique 5 ans

❖ CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4 CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

En 2006, aucune provision pour congés à payer n'avait été comptabilisée. Le passif comprend au 31/12/2007 une provision pour congés à payer d'un montant de 11 413.69 € (y compris les charges sociales et fiscales).

5 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Total au 31/12/2006	Acquisitions ou réaffectation	ventes ou mises au rebut	Total au 31/12/2007
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	754.89	4 403.00	754.89	4 403.00
Immobilisations financières	1 280.00	-	-	1 280.00
Total général	2 034.89	4 403.00	754.89	5 683.00

L'association a été victime de vol de son matériel informatique. Suite aux vols elle a acquis du nouveau matériel informatique.

Des immobilisations ont été reçues. Elles ont été entrées à leurs valeurs vénales au 31/12/2007 pour un montant total de 883,77 €.

6 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Total au 31/12/2006	Dotations 2007	Diminutions sur cessions	Total au 31/12/2007
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	62.90	879.81	62.90	879.81
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total général	62.90	879.81	62.90	879.81

7 TABLEAU DES PROVISIONS

	Total au 31/12/2006	Augmentation	Reprise sur exercice	Total au 31/12/2007
Provision pour risque de redressement social	-	4 778,18		4 778,18
Total général	-	4 778,18	-	4 778,18

La provision concerne l'application de la réduction Fillon à des contrats aidés bénéficiant d'exonérations de charges. La réduction Fillon n'est pas cumulable avec d'autres exonérations.

8 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Toutes les créances et les dettes sont à échéance de moins d'un an.

9 SUIVI DES FONDS DEDIES

	Total au 31/12/2006	Augmentation	Reprise sur exercice	Total au 31/12/2007
Subventions région				
Rhône alpes	15 000,00	11 940,00	15 000,00	11 940,00
Total général	15 000,00	11 940,00	15 000,00	11 940,00

- Action achat public équitable 2 100.00
- Action création d'activités 3 240.00
- Action filière 6 600.00

10 SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Il n'y a pas de legs et donations pour l'année 2007.

11 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

LIBELLE	Total au 31/12/2006	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/2007
Fonds associatifs sans droit de reprise	52 372.64	883.77	-	53 256.41
Subventions d'investissements non renouvelables	-	2 500.00	-	2 500.00
Report à nouveau	-	-	-	-
Autres réserves	-	9 466,27	-	9 466,27
Résultat de l'exercice	9 466,27		18 735.58	- 9 269.31
TOTAL GENERAL	61 838,91	12 850,04	18 735.58	55 953.37

12 AFFECTATION DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS

<i>Origine :</i> Excédent comptable 2006 définitivement acquis		9 466,27
<i>Affectation :</i> Autres réserves	9 466,27	

13 PRODUITS A RECEVOIR

Néant.

14 CREANCES

❖ Créances et comptes rattachés :

▪ Collectif clients	61 652.10
▪ Factures à établir	3 000.00
▪ Avances et acomptes fournisseurs	- 8 325.00

❖ Créances Financeurs figurent pour 83 340.65 € :

○ Ville – Grand Lyon	5 000.00
○ Ville de Grenoble	10 000.00
○ Etat – CNASEA	4558.50
○ Région Rhône Alpes	50 750.00
○ Région Rhône Alpes CRESS	8532.15
○ Département Isère	1 500.00
○ Grenoble Métropole	3 000.00

❖ Autres créances de 1 712.20 €

15 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

❖ Charges pour 609.96 € :

○ Web Internet utile	609.96
----------------------	--------

16 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

❖ Produits pour 54 284.87 € :

○ Facturation location stand	49 984.87
○ Aides financières association Respublica	1 300.00
○ Facturation Ville de Lyon	3 000.00

17 DETAIL DES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

○ Factures restant à payer	13 574.04
○ Factures non parvenues	8 976.37
○ Acomptes sur locations stand 2008	- 21 509.63

18 DETAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

❖ organismes sociaux et fiscaux pour 21 175.00 € :

○ URSSAF	12 960.00
○ ASSEDIC	2 949.00
○ APICIL	4 275.00
○ UNIFORMATION	991.00

❖ Dettes concernant les congés payés pour 11 413.70 € :

○ Provisions congés à payer	8 834.25
○ Provisions charges sociales sur congés à payer	2 579.45

❖ Dettes concernant la taxe sur la valeur ajoutée :

○ TVA à décaisser	4 142.00
○ TVA à régulariser	3 840.11

19 AUTRES DETTES

❖ Autres dettes de 10 000.00 € : prêt à moins d'un an d'un administrateur.

20 PRODUITS EXCEPTIONNELS

Montant de 690.34 €.

21 CHARGES EXCEPTIONNELLES

❖ Montant total de 4 440.55 € dont :

○ Valeur nette comptable du matériel volé	691.99
○ Régularisations 2006	2 670.62
○ Remboursement à une salariée de son ordinateur personnel volé	699.00

22 INFORMATION A CARACTERE FISCAL

Néant.

23 INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (BENEVOLAT, MISES A DISPOSITION...)

PROJETS	Nombre de bénévoles	Nature de l'action	de Nombre d'heures	Valorisation (€)
Ofretic	1	gestion de projet	50	1000
Table ronde technique restauration citoyenne	1	gestion de projet	10	200
Table ronde technique coton	1	gestion de projet	10	200
Professionalisation des acteurs grenoblois	1	gestion de projet	10	200
Sensibilisation et information des professionnels de la distribution	40	Veille des prix et sensibilisation des chefs de rayons	150	1650
Salon des comités d'entreprises	5	animation sensibilisation	150	1650
Organisation premier salon Européen	1	gestion de projet	750	15000
	30	traduction	150	3000
	8	assistance	115	1265
	1	communication	30	600
	1	assistance bureautique	35	543
TOTAL SALON EUROPEEN	46		1080	20408
Filières	2	gestions de projet	15	300
Equidoc	1	conseil informatique	10	200
Set de table	2	gestion de projet	15	300
Site Internet ressources pédagogiques	5	gestion de projet	150	3000
Naturissima	20	animation sensibilisation	300	3300
TOTAL			1950	32408

24 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

❖ Subventions au titre de l'année 2007 :

ACTIONS	Date notifications	Montant Notifications
Région Rhône-Alpes		
Ofretic	18/07/2007	10 000,00
Préparation salon européen	01/11/2007	15 000,00
Tables rondes et formations professionnels . distribution	04/05/2007	11 000,00
éducation	04/05/2007	5 000,00
Préparation salon	03/05/2007	4 000,00
Préparation salon Européen	04/05/2007	15 000,00
Achat public équitable	18/07/2007	7 500,00
Pôle ressource Création d'activités	04/05/2007	9 000,00
filière	04/05/2007	10 000,00
TOTAL		86 500,00
Préfecture du Rhône		
Préparation salon Européen	03/05/2007	5 000,00
TOTAL		5 000,00
GRAND LYON		
Education	01/05/2007	10 000,00
TOTAL		10 000,00
CONSEIL GENERAL		
fonctionnement	14/06/2007	1 830,00
Quinzaine Commerce Equitable	14/06/2007	1 500,00
Naturissima	14/06/2007	1 500,00
TOTAL		4 830,00

LA METROPOLE		
Quinzaine Commerce Equitable	27/04/2007	2 500,00
Restauration collective	26/04/2007	10 000,00
Naturissima	30/11/2007	3 000,00
TOTAL		15 500,00
CNDVA ASSOCIATION		
Formation des bénévoles	18/07/2007	1 840,00
TOTAL		1 840,00
VILLE DE GRENOBLE		
Quinzaine Commerce Equitable	26/03/2007	2 500,00
Education	26/03/2007	6 400,00
Accompagnement	26/03/2007	3 000,00
Création d'activités	26/03/2007	3 000,00
Naturissima	26/03/2007	3 000,00
Préparations salon Européen	26/03/2007	7 000,00
TOTAL		24 900,00
FONDATION MACIF		
Salon Européen de CE	25/09/2007	2 000,00
TOTAL		2 000,00
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS		
Préparation salon Européen	08/10/2007	5 000,00
TOTAL		5 000,00
LA NEF		
Préparation salon Européen	04/06/2007	2 500,00
TOTAL		2 500,00
VILLE DE LYON		
Préparation salon Européen	17/09/2007	4 000,00

TOTAL		4 000,00
CRESS		
Préparation salon Européen	19/07/2007	2 000,00
Via FSE	29/03/2007	14 220,25
TOTAL		16 220,25
CNASEA		
TOTAL		33 333,61
CAF		
Contrats aidés		2 836,20
TOTAL		2 836,20
TOTAL GENERAL		214 460,06

25 TABLEAU DES EFFECTIFS

	2007
Effectif présent au 31/12	9
Equivalent temps plein au 31/12	6

26 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les dirigeants bénévoles ne perçoivent aucune rémunération ni avantage en nature.

27 EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2007

Salon Européen du commerce équitable en février 2008 qui s'est soldé par une perte de 21 443 €.

Jeanne HOMINAL

Commissaire aux Comptes

34, avenue Félix-Faure

69007 LYON

Tél. 04 78 58 34 53

Fax 04 78 58 78 13

Inscrite au tableau de la C.R.C.C. de Lyon

EQUISOL

Siège social : 8 rue Maréchal Joffre 69002 LYON

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .**

Exercice clos le 31 décembre 2007 .

Jeanne HOMINAL

Commissaire aux Comptes

34, avenue Félix-Faure

69007 LYON

Tél. 04 78 58 34 53

Fax 04 78 58 78 13

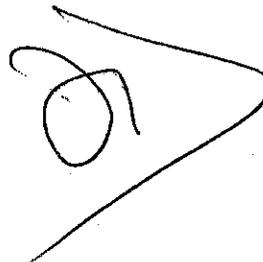
Inscrite au tableau de la C.R.C.C. de Lyon

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisée. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Fait à Lyon, le 20 octobre 2008

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'H' followed by a large, sweeping flourish that extends to the right.

Jeanne HOMINAL
Commissaire aux comptes